

# Note d'établissement

**RDS | N° CSE5\_2020\_02**

Décision du 6 juillet 2020

**Décision n° RDS CSE5\_2020\_02 du 6 juillet 2020  
portant délégation de signature du chef d'établissement CSE 5  
à la Présidente de la Commission de Santé et Sécurité des Conditions de Travail  
[CSSCT] de l'établissement CSE 5.**

## **La chef d'établissement CSE 5,**

Vu le décret n°59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la R.A.T.P. ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la R.A.T.P. ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports ;

Vu la délégation de pouvoirs n°2020-64 consentie le 1er juillet 2020 au chef d'établissement CSE 5 par la Présidente Directrice Générale de la RATP ;

### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

De donner délégation à Mme Florence BRUNET, Présidente de la CSSCT du CSE 5, à l'effet de signer, en son nom tous les actes entrant dans le périmètre de compétence de la Commission Santé et Sécurité des Conditions de Travail de l'établissement CSE 5.

#### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Florence BRUNET, Présidente de la CSSCT du CSE 5, de donner délégation à :

- M. Pascal BENSALÉM, responsable RH de l'unité des Bords de Marne, ou à
- Mme Laura COUDERC, responsable RH de l'unité de Créteil Saint-Maur, ou à
- Mme Rose DACOSTA DEBENOIT, responsable RH de l'unité de Paris Est, ou à
- Mme Gordana FILIPOVIC, responsable RH de l'unité des Pavillons sous-bois,

à effet de signer en son nom les actes dont la signature a été déléguée par la présente décision.



---

### **Article 3**

La présente délégation (Note d'Établissement), annule et remplace la note d'établissement RDS CSE5\_2020\_01 du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

### **Article 4**

La présente délégation est publiée au Bulletin Officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière ([www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)).

Fait à Paris, le 6 juillet 2020

Anne SALAUN  
Chef de l'établissement CSE 5